

Mr SOULIE JEAN MICHEL
1 Cami De Gauda
65700 Vidouze

Tél. : 05 62 96 44 29 - Port. : 06 99 06 38 75
Fax : 05 81 75 64 41
E-mail : jmsoulie65@aol.com
N.I.I. : FR 44 387 529 787
Mode de paiement : Chèque
Date d'échéance : 14/01/2015

Facture

N° facture	Date	Code client
FC0159	30/12/2014	CL0113

Madame HOLMES MURY Catherine

65700 Vidouze

Code	Description	Quantité	Prix HT	Total HT	Tx TVA
AR0020	Travaux immobiliers effectués au moyen d'une pelle hydraulique à chenille	10,00	75,00	750,00	20,00
AR0030	Fournitures diverses TRICEL	1,00	2 500,00	2 500,00	20,00

Pénalités de retard au taux annuel de : 11,00 % - Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Pas d'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement

MODIFICATION ARTICLE 2 DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

<< Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 11 % annuels >>

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà réglé TTC
20,00	3 250,00	650,00	3 250,00	650,00	3 900,00	
						Net à payer
						3 900,00 €